

Aider à exprimer et à entendre le consentement

AVEC LES PODCASTS **ON*Sex*PRIME**

SÉANCES DE SENSIBILISATION
AUPRÈS D'ADOLESCENT





AVANT-PROPOS	2
LE CONSENTEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?	3
LES VIOLENCES SEXUELLES	7
SANTÉ SEXUELLE ET ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ	10
PRÉPARER LES SÉANCES	13
Se préparer à animer une séance	14
Construire une séance	28
LES SÉANCES DE SENSIBILISATION	29
Maria : c'est quoi le plaisir ?	30
Georgia et Raphaël : désir et peur	32
Youcef : écouter l'autre	34
Ambre : zone grise	36
Léa et Cléo : premières fois	38
 Bibliographie & sitographie	 40

AVANT-PROPOS

L'objectif de ce guide est d'aider les professionnels travaillant auprès d'adolescents à mettre en place des actions de sensibilisation à la notion de consentement.

Nous espérons que ce support permettra, par votre intermédiaire, d'aider les adolescents à découvrir aussi sereinement que possible l'univers de la sexualité.

La mise en place de ces séances s'appuie sur des prérequis liés à l'éducation à la sexualité. Il est ainsi nécessaire d'avoir conscience des différents éléments qui influent sur le développement psychosexuel des adolescents : connaître leurs habitudes, être à même de les informer sur la réalité de l'entrée dans la sexualité, mais également sur les risques liés à la consommation de différentes substances. La connaissance et la maîtrise de ces différentes notions par les adolescents leur donnent des clés pour s'épanouir sexuellement et comprendre pleinement la notion de consentement.

Vous trouverez des formations, des informations et des supports pour vous aider à intervenir sur ce thème sur **Consentement.info/seances-ados**.

Ce que vous trouverez dans ce guide :

- des pistes de réflexion pour mieux appréhender la notion de consentement aux relations sexuelles,
- des éléments factuels sur les violences sexuelles,
- un résumé des cadres de l'éducation à la sexualité,
- des exercices pratiques pour questionner vos propres représentations, faire le point sur votre envie de mener des actions de prévention, et réfléchir à vos propres limites,
- des séances de sensibilisation « clé en main » sur le thème du consentement, s'appuyant sur les épisodes du podcast *OK. Pas OK.* du site **OnSexprime.fr**¹ et sur les vidéos du site **Consentement.info**².

Transmettre une notion aussi complexe que le consentement implique de bien en cerner soi-même les contours. Nous espérons que ce guide vous y aidera.

¹ <https://onsexprime.fr/>

² <https://consentement.info/>

LE CONSENTEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le consentement, c'est le fait de donner son accord, de dire « oui ». Dans le cadre des relations affectives et sexuelles, le consentement est le fait d'accepter des échanges sexuels avec d'autres personnes. Le consentement implique un rapport à soi et un rapport à l'autre. Il doit être mutuel, exprimé par les deux personnes.

Pour donner son consentement, il est avant tout nécessaire de s'écouter. Porter une attention particulière à ses propres envies et désirs, pour délimiter ce que l'on aime et ce que l'on n'aime pas, ce que l'on veut explorer ou non, est une étape complexe pour les adolescents et les jeunes adultes qui découvrent la sexualité. Cela peut demander du temps. Et il arrive qu'une personne consente à faire des choses, parfois par pression de ses amis, par besoin de reconnaissance, qu'elle regrette après coup.

Plusieurs critères peuvent aider à définir la validité d'un consentement : lorsqu'il est libre, éclairé, explicite, enthousiaste et spécifique.

Libre : la décision de chacun des partenaires doit être exposée librement, c'est-à-dire sans pression, chantage ou culpabilité.

Lorsqu'il y a une trop grande différence d'âge entre les partenaires, on estime souvent que la relation est déséquilibrée, et que le consentement n'est pas valide.

Éclairé : les partenaires doivent disposer des informations et des capacités nécessaires pour prendre leur décision ; ce n'est pas le cas lorsqu'une personne ment ou dissimule ses intentions. Ce n'est pas non plus le cas lorsque la personne qui donne son consentement est ivre, sous l'emprise de substances ou a un jugement altéré.

**Pour adhérer pleinement,
pour être totalement d'accord
pour s'engager dans une activité,
il faut en connaître les détails.**

Explicite : il doit être donné activement, de diverses manières, verbales ou non. L'absence d'un « non » ne permet pas de s'assurer du consentement de sa ou de son partenaire.

Enthousiaste : les termes « consentir à quelque chose » et « adhérer à quelque chose » sont synonymes, mais ils ne parlent pas d'un même niveau d'engagement. Dans le langage courant, si je « consens » à faire quelque chose, c'est parfois pour faire plaisir à l'autre, une façon de dire « OK, si ça te fait plaisir ». On peut appeler ça un « assentiment » ou une « permission », mais ça ne ressemble pas à une véritable adhésion, à un consentement enthousiaste.

Spécifique : consentir à une caresse ne signifie pas que l'on consent à aller plus loin. Et consentir à une caresse ne signifie pas que l'on doit subir cette caresse si celle-ci est désagréable. Le consentement peut être levé à tout moment.

Le consentement est temporaire, il ne dure pas dans le temps. Dire oui un jour ce n'est pas dire oui pour toujours, ni même pour demain, même si deux personnes sont dans une relation de couple et ont l'habitude d'avoir des relations sexuelles. Ce statut ne permet pas de supposer un consentement permanent.

Que dit la loi ?

Un rapport sexuel avec consentement peut être puni par la loi. À l'inverse, un rapport sexuel sans consentement peut parfois être vécu comme une violence, même s'il ne relève pas toujours de la loi. C'est un concept complexe, et nous allons vous aider à y voir plus clair.

En France, le Code pénal réprime certains comportements sexuels lorsque ces derniers portent atteinte à la liberté sexuelle de la victime ou peuvent la mettre en danger, qu'elle soit mineure ou majeure, qu'il y ait ou non un consentement. Par exemple, sont interdites toute relation sexuelle, avec ou sans pénétration, commise :

- avec violence, contrainte, menace ou surprise
- sur un mineur qui a moins de 15 ans, par une personne majeure
- sur un mineur qui a moins de 18 ans, par une personne majeure, qui a un certain lien familial avec lui (il s'agit alors d'une relation incestueuse) ou qui a sur lui une autorité de droit ou de fait.

Il en est de même pour les images pédopornographiques (création, visualisation, détention, transmission, sollicitation, etc.) : peu importe que le mineur représenté sur ces images soit d'accord, c'est tout de même une infraction.

Le consentement d'une personne se livrant à la prostitution (escort, michetonnage, etc.) n'a aucune incidence sur la possibilité de poursuivre le client de cette personne ou encore son proxénète. Dans certains cas, notamment lorsque la victime a moins de 15 ans, ces actes seront même qualifiés de viol ou d'agression sexuelle autre que le viol.

Toutes ces situations sont interdites par la loi même si le mineur dit « oui » ou déclare être d'accord.

Pour en savoir plus sur les différentes infractions sexuelles, nous vous conseillons de télécharger gratuitement le livret ***Les infractions sexuelles*** qui résume les articles du Code pénal, en proposant des exemples concrets.

Il est disponible sur le site **Violences-Sexuelles.info**.

Que dire du consentement des parents ?

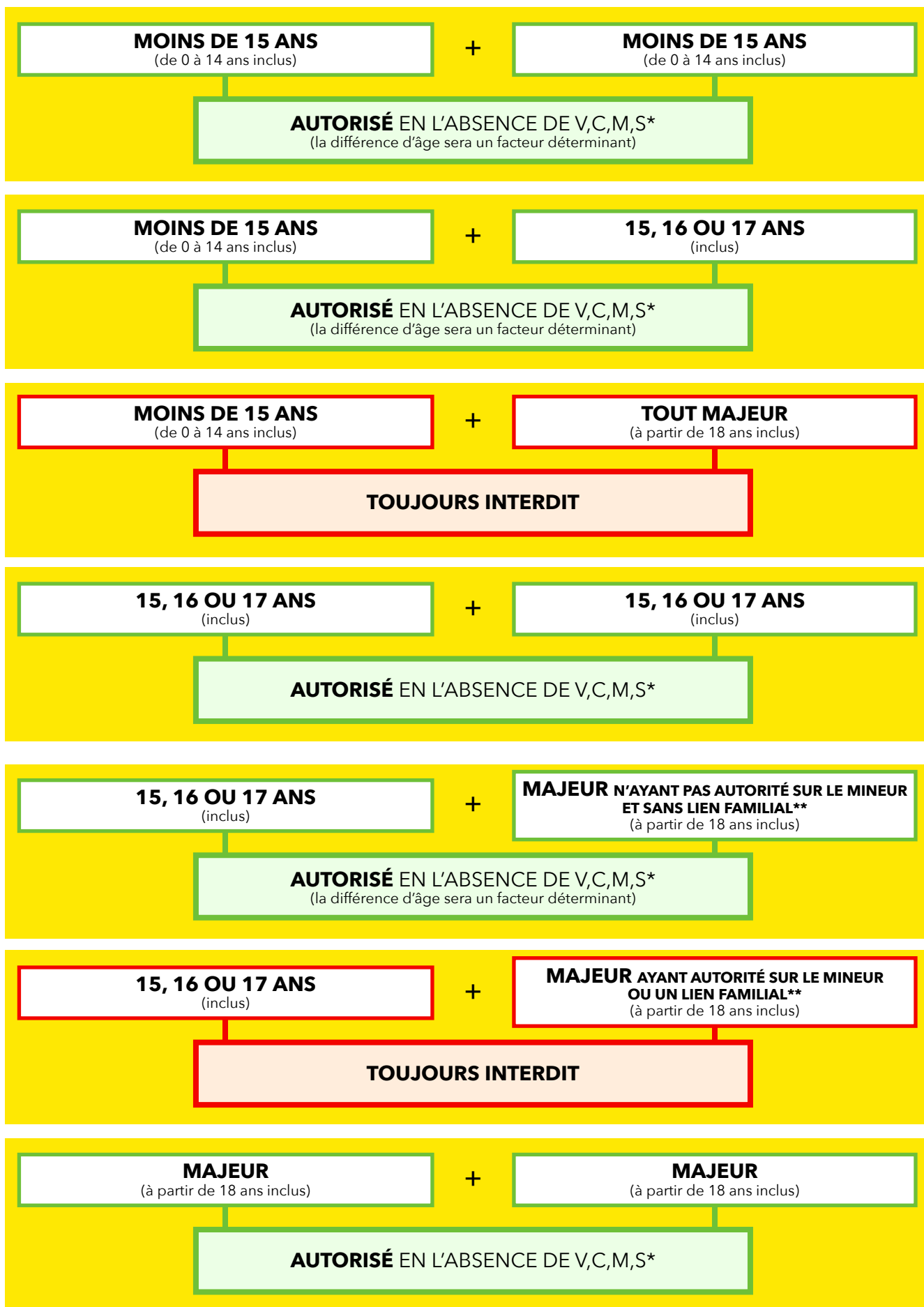
Le consentement des parents est sans incidence sur la constitution d'une infraction sexuelle sur leur enfant. Par exemple, si un mineur refuse un rapport sexuel avec quelqu'un, mais que ses parents sont d'accord, il s'agira tout de même d'un viol (ou d'une *agression sexuelle autre que le viol* s'il n'y a ni pénétration ni acte bucco-génital).

Si deux mineurs ont une relation sexuelle parfaitement consentie, la désapprobation des parents d'un ou des deux mineurs ne changera pas cette relation en infraction. Deux mineurs peuvent avoir des relations sexuelles sans enfreindre la loi, tant qu'elles sont parfaitement consenties et que l'écart d'âge entre les deux ne dénote pas un pouvoir de contrainte de l'un sur l'autre.

Dans le cas d'une relation consentie entre un mineur de 15, 16 ou 17 ans et une personne majeure, sans lien d'autorité ni lien familial, là encore, la désapprobation des parents du mineur ne changera pas cette relation en infraction. Cependant, dans les faits, lorsque l'adulte accueille chez lui un mineur sur un temps suffisamment long, il peut y avoir soustraction de mineur (communément appelé « détournement de mineur »), qui n'est pas une infraction sexuelle, mais une infraction qui porte atteinte à l'autorité parentale.

Le tableau de la page suivante résume les interdictions inscrites dans le Code pénal français.

Ce tableau ne sous-entend pas qu'un enfant a la capacité d'être consentant à une relation sexuelle. Dans les faits, notamment concernant les mineurs, l'âge, le niveau de développement, la capacité de discernement et la différence d'âge sont des facteurs déterminants, tout comme l'autorité de droit ou de fait d'une personne sur une autre.



* En l'absence de violence, contrainte, menace ou surprise.

** Parent, grand-parent, arrière-grand-parent ou autre ascendant, grand-oncle, grand-tante, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ou conjoint, concubin ou partenaire de PACS d'une de ces personnes s'il a sur la victime une autorité de droit ou de fait.

LES VIOLENCES SEXUELLES

Il est difficile d'avoir une vision parfaitement juste de l'ampleur des violences sexuelles, du fait notamment :

- de la difficulté qu'ont les victimes à réaliser qu'elles ont été victimes,
- de la difficulté qu'ont les victimes à porter plainte,
- de la difficulté pour les autorités à enquêter avec peu ou pas de preuves matérielles,
- des biais relatifs à la mémoire des victimes, des auteurs et des témoins,
- des biais relatifs aux représentations (les termes employés lors des enquêtes),
- des biais relatifs aux stéréotypes de genre (ex. : peu d'hommes victimes se considèrent victimes ; peu de victimes de femmes se manifestent...)

Quelques faits sur les violences sexuelles chez les mineurs

À 19 ans, 14,4 % des femmes et 5,4 % des hommes déclarent avoir été victime d'un rapport forcé ou d'une tentative de rapport forcé³.

Ces violences avant l'âge adulte sont perpétrées le plus souvent par une personne de l'entourage (30,8 % des cas pour les femmes, 35,0 % pour les hommes) ou un membre de la famille (28,2 % et 20,6 %). Les auteurs « inconnus » sont moins fréquents (respectivement 15,6 % et 26,2 %)⁴.

Les premières violences sexuelles se concentrent sur l'enfance et l'adolescence pour les garçons : 60,2 % des hommes qui seront victimes de violences au cours de leur vie le seront avant leurs 18 ans. Chez les femmes, ces violences s'étendent plus sur l'âge adulte (47,4 % avant 18 ans, 52,6 % après)³.

En prenant en compte les statistiques du rapport Sauvé⁵ et le fait que les violences subies par les garçons sont moins souvent rapportées⁶, on peut faire l'hypothèse **qu'avant la puberté, les filles et les garçons sont victimes dans des proportions proches.**

Nous savons qu'il **est plus complexe de repérer les enfants victimes dans les familles dites « favorisées »**. Les enfants victimes sont mieux repérés et les enquêtes aboutissent plus souvent à des condamnations lorsque les violences ont lieu dans des familles défavorisées⁷.

^{3,3} Bajos N, Rahib D, Lydié N. *Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre. Baromètre santé 2016*, Santé publique France, 2018.

⁴ Communication personnelle Santé publique France, Baromètre santé 2016.

⁵ Sauvé JM. *Les violences sexuelles dans l'Église catholique France 1950-2020*, Rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, 2021.

⁶ Okur P, et al. *A Quantitative Study on Gender Differences in Disclosing Child Sexual Abuse and Reasons for Nondisclosure*, 2017.

⁷ Nouvelles Questions Féministes, *Les viols en justice : une (in)justice de classe ?*, 2013.

S'ils sont le plus souvent agressés par des hommes, les enfants peuvent également être victimes de femmes⁸. Il est plus difficile pour un enfant victime d'une femme de parler, et d'être cru⁹.

Les mineurs peuvent être victimes d'autres mineurs. Parmi les personnes mises en cause pour viol sur mineur, la moitié sont mineures et parmi les personnes mises en cause pour harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles sur mineurs, 43 % sont mineures¹⁰.

Les enfants porteurs de handicaps ont quatre fois plus de risque d'être victimes de violences sexuelles, qu'ils soient porteurs de handicaps moteur, psychique ou mental¹¹.

Les violences sexuelles existent aussi au sein des couples homosexuels, féminins et masculins, y compris chez les adolescents. Les personnes se définissant comme homosexuelles déclarent plus d'agressions sexuelles subies au sein de leur couple que les personnes se définissant comme hétérosexuelles^{12,13}.

Quelles sont les conséquences des violences sexuelles ?

Les violences sexuelles subies durant l'enfance ou l'adolescence peuvent engendrer des difficultés à court et à long terme chez les victimes. Les séquelles peuvent se manifester dans plusieurs domaines : les émotions, le corps, la mémoire, l'humeur, le comportement. Les personnes ayant subi ce type de traumatisme peuvent souffrir de problèmes sur le plan psychologique, émotionnel, physique, sexuel. Les séquelles peuvent aussi avoir un impact sur le cursus scolaire des adolescents qui, parfois, abandonnent leurs études.

Ces problématiques peuvent s'inscrire dans le temps, jusqu'à l'âge adulte, pouvant affecter la vie conjugale et parentale. Mais elles peuvent aussi ne pas s'inscrire dans le temps, en fonction des ressources dont dispose la victime et d'une multitude de facteurs internes et externes (le soutien des parents et notamment le fait de croire son enfant révélant des faits de violences, le soutien du cercle amical, le soutien thérapeutique, les caractéristiques de l'agression, la capacité de résilience, l'étape de développement, le moment des faits dans son propre parcours, etc.). Deux tiers (65 %) des personnes ayant été victimes de violences sexuelles durant l'enfance répondent aux critères de santé mentale complète¹⁴.

⁸ Cortoni F & Gannon TA. *Female sexual offenders: An overview*, Sexual offending, 213-224, 2016.

⁹ Cailleau V et al. *Complices sous influence, initiatrices, « incestigatrices » ou proxénètes... Qui sont les agresseuses sexuelles d'enfants ?*, La presse médicale, 2017.

¹⁰ INHESJ, *La note n°46 - Les mineurs mis en cause pour violences physiques et sexuelles de 1996 à 2018*, 2020.

¹¹ Baradji E & Filatriau O. *Les personnes handicapées sont plus souvent victimes de violences physiques, sexuelles et verbales*, Études et résultats, n°1156, 2020.

¹² Nouvelles Questions Féministes, *Agressions sexuelles contre les femmes et homosexualité, violences des hommes et contrôle social*, 2013.

¹³ Suarez N, et al. *Dyadic Reporting of Intimate Partner Violence Among Male Couples in Three U.S. Cities*, 2018.

¹⁴ Fuller-Thomson E, et al. *From surviving to thriving: factors associated with complete mental health among childhood sexual abuse survivors*, Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology, 2019.

Comment repérer et signaler les mineurs victimes ?

Les interventions en éducation à la sexualité ont pour objectif d'aider un maximum de jeunes à vivre aussi sereinement que possible leur découverte de la sexualité. Pour d'autres jeunes, ces séances leur permettront de se libérer d'un poids, notamment lorsqu'ils ont subi des violences sexuelles.

En intervenant en binôme, le repérage est facilité : celui qui ne parle pas observe les réactions des participants, les replis du corps, les visages qui se ferment à l'évocation d'un thème. C'est souvent comme cela que les révélations se font. Rappelez aux participants que vous êtes disponibles pour les écouter et les conseiller, et listez les espaces pouvant leur apporter de l'aide (infirmerie scolaire, 119, points d'écoute, etc.). Vous trouverez ces coordonnées sur le site **Violences-Sexuelles.info**, dans la rubrique « Obtenir de l'aide ».

Toute suspicion ou connaissance d'un mineur en danger vous oblige à procéder à un signalement aux autorités : au 119, à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)¹⁵, au procureur de la République ou en cas d'urgence aux forces de l'ordre. Ce n'est pas optionnel, **c'est une obligation légale, qui incombe à tout citoyen**.

Le fait, pour quiconque ayant connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou atteintes sexuelles infligés à un mineur de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende (extrait de l'article 434-3 du Code pénal). Le fait de ne pas empêcher un crime ou un délit contre une personne est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende (extrait de l'article 223-6 du Code pénal).

Ne restez jamais seul avec un doute ou une information : parlez-en avec des professionnels, des collègues, des supérieurs hiérarchiques. **Ne cherchez pas de preuve, ce n'est pas votre rôle** : c'est le rôle des enquêteurs et des experts. En tentant de le faire, vous risquez de limiter, voire d'empêcher le travail des professionnels.

Si votre hiérarchie ne souhaite pas faire de signalement, vous avez l'obligation de le faire à titre personnel. Cette obligation légale ne se limite pas à votre activité professionnelle, elle incombe à chaque citoyen, pour tous les mineurs en danger.

Pour savoir quelle autorité contacter ou comment remplir une information préoccupante, nous vous invitons à télécharger le dépliant ***Le signalement d'un mineur en danger*** et à visionner les vidéos sur le **signalement d'un mineur**, disponibles gratuitement sur le site **Violences-Sexuelles.info**.

¹⁵ La CRIP de chaque département est chargée de recueillir et d'évaluer toute information préoccupante relative à un mineur en danger ou en risque de l'être.

SANTÉ SEXUELLE ET ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

C'est quoi la santé sexuelle ?

Le terme « sexualité » englobe des aspects biologiques, des enjeux juridiques, sociaux et psycho-émotionnels. Cela inclut la reproduction, les risques d'infection, les violences sexuelles, la connaissance de l'anatomie humaine, les sensations ou encore le plaisir. On parle donc de santé sexuelle.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « *La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination, ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés* ».

C'est quoi l'éducation à la sexualité ?

L'éducation à la sexualité intègre un ensemble de connaissances théoriques et pratiques, le développement de compétences psychosociales, et la promotion d'attitudes et de comportements favorables à une bonne santé.

L'éducation sexuelle permet notamment¹⁶ de :

- limiter la désinformation ;
- accroître les connaissances pertinentes ;
- clarifier et renforcer les valeurs et les attitudes positives ;
- développer la capacité à prendre des décisions éclairées et à s'y conformer ;
- améliorer la perception des normes des pairs et de la société ;
- favoriser la communication avec les parents ou d'autres adultes de confiance ;
- retarder l'âge des premiers rapports sexuels ;
- diminuer la fréquence des rapports sexuels non protégés ;

¹⁶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle : une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires, des enseignants et des professionnels de l'éducation à la santé*, 2010.

- diminuer la fréquence des rapports sexuels non protégés ;
- réduire le nombre de partenaires sexuels ;
- augmenter le recours à des moyens de protection contre des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmissibles (IST) au cours de rapports sexuels.

Les études montrent que l'éducation sexuelle permet de limiter les violences sexuelles, à condition que les programmes et les messages soient adaptés à l'âge, au niveau de développement et aux compétences du public auquel ils s'adressent.

L'éducation à la sexualité, lorsqu'elle s'appuie sur des supports et discours adaptés, ne favorise pas une sexualité précoce ou des comportements sexuels inadaptés. L'effet serait plutôt inverse, avec une limitation des comportements sexuels précoces.

Quel est le cadre de l'éducation à la sexualité ?

Au sein de l'éducation nationale, la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité est régie par un ensemble de textes réglementaires¹⁷. Trois séances annuelles d'information et d'éducation à la sexualité doivent être dispensées dans les écoles, collèges et lycées, par groupe d'âge homogène. Le chef d'établissement est en charge d'établir en début d'année les modalités d'organisation et la planification de ces séances, garantissant ainsi la mise en œuvre et la cohérence du dispositif, qui sera intégré au projet d'établissement.

En dehors des structures de l'éducation nationale, l'Éducation à la sexualité peut être travaillée par certaines activités qui permettent d'aborder la conscience du corps, le consentement, l'intimité... L'éducation à la sexualité a un effet plus important lorsque les programmes proposés à l'école sont complétés par des éléments communautaires, notamment la distribution de préservatifs, la prestation de formations aux prestataires de santé pour qu'ils fournissent des services adaptés aux jeunes, et le fait d'impliquer les parents et les enseignants.

¹⁷ Loi n°2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception, Journal Officiel de la République Française, 2001 ; Circulaire n°2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, 2003 ; Circulaire n°2003-210 du 1er décembre 2003 relative à la santé des élèves - Programme quinquennal de prévention et d'éducation, Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, 2003 ; Circulaire n°2011-216 du 2 décembre 2012 relative à la politique éducative de santé dans les territoires académiques, Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale, 2011.

Quelle posture adopter pour intervenir en éducation à la sexualité ?

Promouvoir la santé sexuelle implique deux approches : une approche individuelle et une approche institutionnelle.

Au niveau individuel, il convient d'abord de s'informer sur la sexualité, d'être à l'aise avec le sujet : les organes génitaux, la reproduction, le plaisir sexuel, les relations et activités sexuelles, les états affectifs et amoureux. Il semble aussi pertinent de mettre à jour ses connaissances sur les infections et les troubles sexuels et sur les moyens de les prévenir. Enfin, au-delà de l'aspect biologique et sanitaire, la santé sexuelle implique d'avoir une perception claire de la sexualité comme vecteur d'épanouissement et de satisfaction, où les notions de plaisir, de partage et de bien-être sont essentielles. La compréhension des notions de stéréotypes, de genre et des différentes orientations sexuelles permettra également d'être plus à l'aise lors des discussions.

Au niveau institutionnel, il est fondamental de pouvoir parler librement de sexualité, notamment entre collègues, en faisant bien entendu une distinction entre la sexualité en général, et sa propre sexualité (on ne parle pas de l'intimité des uns et des autres). On observe souvent des réticences à parler de sexualité. Cela peut avoir un impact sur les connaissances qui sont, ou non, transmises aux adolescents. Il est nécessaire de rendre accessible une information adaptée, à destination de l'ensemble de la population, mais aussi d'améliorer les compétences des professionnels de santé concernant les problèmes spécifiques à la sexualité, pour leur permettre d'être des acteurs de l'éducation à la sexualité, mais aussi de conseil, voire de thérapies spécialisées.

Chaque professionnel qui le souhaite peut se renseigner pour se former à la santé sexuelle.

Vous trouverez des ressources sur **[Consentement.info/seances-ados](https://consentement.info/seances-ados)**.

PRÉPARER LES SÉANCES

Il existe mille et une façons de sensibiliser les jeunes à la notion de consentement : la prévention par les pairs, les groupes de parole, les ateliers de prévention, la diffusion d'un film, une pièce de théâtre, la distribution de dépliants, les livres, etc.

Nous allons vous présenter l'une de ces approches : **les interventions menées par des adultes auprès de groupes d'adolescents.**

Les séances seront construites autour de deux types de médias : les podcasts audio *OK. Pas OK.* du site **OnSexprime.fr**¹⁸, et les vidéos du site **Consentement.info**¹⁹.



¹⁸ <https://onsexprime.fr/>

¹⁹ <https://consentement.info/>

SE PRÉPARER À ANIMER UNE SÉANCE

Parler de consentement, c'est toucher à l'intimité des êtres, à leur culture, leurs interdits, leurs limites, leurs tabous. Intervenir sur ce thème, qui plus est auprès d'adolescents, implique donc une certaine préparation. C'est ce que nous vous proposons avec un petit questionnaire à découvrir dans les prochaines pages.

Évoquer les relations amoureuses et sexuelles suppose une certaine neutralité de la part de l'animateur. Lors de votre intervention, vous serez garant du respect de l'autre, de l'égalité de parole et de la connaissance de la loi. Vous devrez promouvoir une vision déculpabilisée de la sexualité, respectueuse de soi, de l'autre et de ses choix.

Que ce soit du côté des intervenants ou de celui des adolescents, prendre la parole sur une thématique aussi intime, c'est accepter de révéler une part de soi, de ses croyances, de ses limites.

On peut avoir peur d'en dire trop, de choquer ou de brusquer les rythmes de développement propres à chacun.

On peut être déstabilisé en se confrontant à des adolescents qui, en quête d'identité, adoptent des attitudes arrogantes, timides ou condescendantes.

On peut être démuni face à des discours tranchés, binaires, opaques au dialogue.

Si la mission de l'intervenant est évidemment d'adapter son discours au niveau de développement, de compétence, de connaissance et de vocabulaire des jeunes, il devra aussi éviter les discours moralisateurs, les pensées décontextualisées, et prendre de la hauteur pour offrir une vision globale de la problématique.

La première étape, que nous vous proposons ici, est un dialogue avec vous-même pour mieux vous situer ensuite face aux adolescents.

Dans le questionnaire qui suit, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, l'objectif est uniquement de vous aider à vous préparer au mieux en vous interrogeant sur vos propres représentations.

Ce questionnaire est inspiré du carnet d'accompagnement « EVRAS - Drôle de métier » proposé par la FCPPF (2018) et du « Cahier de l'intervenant en éducation à la vie affective au collège et au lycée - Programme EdSens® » proposé par l'Association Une Vie (2022).

MIEUX ME CONNAÎTRE



Écrivez trois mots sur chacun de ces termes :

« Genre »

« Séduction »

« Violences sexuelles »

« Contraception »

« Avortement »

« Pornographie »

« Réseaux sociaux »

« Rôle de l'adulte dans l'éducation »

Écrivez trois choses entendues dans les médias ou lors de conversation avec d'autres adultes, et qui vous ont étonné, sur :

« La sexualité des adolescents »

« L'utilisation des réseaux sociaux par les adolescents »

« Les connaissances des adolescents en matière de sexualité »

Écrivez trois choses entendues lors de conversations avec des adolescents ou entre adolescents, et qui vous ont étonné, sur :

« La sexualité des adolescents »

« L'utilisation des réseaux sociaux par les adolescents »

« Les connaissances des adolescents en matière de sexualité »

Par rapport à tous ces propos, quels sont ceux avec lesquels vous vous sentez le moins à l'aise ?

D'accord ou pas d'accord ?

Une adolescente qui décide d'avoir un enfant, c'est irresponsable.

☐ d'accord ☐ pas d'accord

Être en couple à l'adolescence et faire sa vie ensemble, c'est bien dommage.

☐ d'accord ☐ pas d'accord

Avoir des relations sexuelles trop jeune, même consenties, c'est problématique.

☐ d'accord ☐ pas d'accord

Il n'y a aucune raison pour que les hommes participent moins que les femmes aux soins donnés à leur bébé.

☐ d'accord ☐ pas d'accord

L'adoption devrait être réservée aux couples hétérosexuels.

☐ d'accord ☐ pas d'accord

Se vivre comme femme alors qu'on est né homme, ou le contraire, ça devrait être considéré comme une maladie mentale.

☐ d'accord ☐ pas d'accord

En France la loi ne fixe pas d'âge minimal pour avoir des rapports sexuels ou engager une grossesse, l'adoption est ouverte aux couples homosexuels et la transidentité n'est pas un trouble mental.

Quels que soient vos avis sur ces sujets, ils peuvent être en contradiction avec ceux que les jeunes exprimeront. Vous devez en avoir conscience, les laisser construire leur propre réflexion tout en rappelant le cadre légal.

Comment pourriez-vous réagir si pendant l'intervention, des adolescents...

Vous demandent quelle est votre orientation sexuelle ?

Vous demandent à quel âge vous l'avez fait pour la première fois ?

Font des blagues à caractère sexuel ?

Font des confidences sur leur vie sexuelle ?

Utilisent un langage très cru ?

Font des gestes à caractère sexuel ?

Ne parlent pas du tout ?

Tentent de vous séduire ?

Parlent d'une violence sexuelle vécue par eux ou quelqu'un d'autre ?

Tiennent des propos sexistes ou transphobes ?

Pensez-vous que vos valeurs interagiraient avec ces situations ? Vous empêcheraient-elles de gérer la situation avec sérénité ?

Est-ce l'une de vos craintes ?

Heurter la sensibilité des jeunes

☐ oui ☐ non

Faire effraction dans leur intimité

☐ oui ☐ non

Faire surgir des situations de dévoilement (violences, violences sexuelles...)

☐ oui ☐ non

Susciter des réactions agressives, voire violentes

☐ oui ☐ non

Susciter la controverse

☐ oui ☐ non

Manquer de connaissances et afficher votre ignorance

☐ oui ☐ non

Inciter à des pratiques sexuelles

☐ oui ☐ non

Parler de plaisir

☐ oui ☐ non

Engendrer des réactions de certains collègues, d'autres intervenants,
de la direction de l'établissement/institution, de parents

☐ oui ☐ non

QUELQUES STRATÉGIES

Si vous avez répondu « oui » à l'une des situations précédentes, voici quelques stratégies envisageables.

- **Globaliser** : prendre de la hauteur sur la thématique en réaction à une intervention trop personnelle d'un participant, qui s'est exposé en prenant la parole.
- **Reformuler** : utiliser d'autres mots pour répéter ce qui vient d'être dit, pour s'assurer que vous avez compris ce que le participant souhaite exprimer, mais aussi pour proposer un autre vocabulaire aux participants, en réaction à des mots ou des propos inadéquats, et qui ont pu heurter (vous ou des participants).
- **Mettre le focus** : lorsqu'une situation agite ou paralyse le groupe, vous pouvez interrompre votre programme pour analyser la situation, élaborer des hypothèses, tenter de comprendre pourquoi elle modifie la dynamique du groupe.
- **Introduire d'autres points de vue** : si une situation précise est évoquée, vous pouvez demander au groupe s'il pense à une autre manière de voir les choses. Proposer une pluralité de points de vue permet de se décentrer de la culture (familiale, religieuse, philosophique...), non pour trouver un consensus ou une « bonne » vision, mais pour permettre aux propos contradictoires de coexister.
- **Contextualiser** : réfléchir aux aspects historiques, sociaux ou politiques permet de dépasser les émotions suscitées par un propos, et de mieux comprendre la cause de l'irruption de ces émotions.
- **Répondre pour le groupe** : pour éviter un dialogue entre l'intervenant et un participant particulièrement investi, vous pouvez répondre en vous adressant à tout les membres du groupe, pour les inviter à participer, à proposer d'autres visions.

Donnez une définition courte du « genre ».

Pensez-vous que le fait d'être une femme ou un homme a été déterminant dans votre engagement au sein de la structure dans laquelle vous travaillez ?
Expliquez pourquoi.

Pensez-vous que votre identité de genre aura un impact sur votre engagement comme intervenant auprès d'adolescents ?

Pensez-vous que votre identité de genre aura un impact sur la manière dont vous êtes considéré au sein de votre équipe ?

LE CHOIX DE LA MIXITÉ

De nombreux animateurs séparent filles et garçons, pour permettre l'émergence d'une parole plus intime entre pairs du même sexe.

Il est possible d'alterner des séances mixtes et non mixtes, pour permettre aux participants d'échanger autour des questions abordées lors des séances séparées.

L'altérité s'apprend aussi par la confrontation aux problèmes des autres.

Proposer une ou plusieurs séances en mixité permettra à la fois aux filles et aux garçons de communiquer sur la sexualité, et aux deux groupes de bénéficier d'informations similaires. Il n'y a aucune raison pour que les garçons ne soient pas sensibilisés à la réalité des règles ou que les filles ne soient pas sensibilisées au fait que les garçons sont confrontés à des érections ou des éjaculations non contrôlées.



Pensez-vous que **votre identité de genre** aura un impact sur la manière dont vous êtes considéré par les participants aux interventions ?

Sur la base de quels critères déciderez-vous de faire des **groupes mixtes** ou non mixtes ?

Ces critères vous semblent-ils satisfaisants ?

Aborderez-vous les thématiques différemment selon les groupes ? Pourquoi ?

Pensez-vous que votre orientation sexuelle définira votre manière d'appréhender les animations ?

Qu'entendez-vous par le terme "préliminaires" ? Avez-vous déjà réfléchi à ce que ce terme induit en matière de sexualité ?

Pouvez-vous donner une définition de chacun de ces trois mots ?

« Relationnel »

« Affectif »

« Sexuel »

Pouvez-vous écrire tous les mots qui vous viennent en tête pour chacun de ces trois termes ?

« Relationnel »

« Affectif »

« Sexuel »

Parmi les mots que vous venez d'écrire, entourez en **rouge** ceux que vous souhaitez aborder avec les jeunes, en **vert** les mots que vous aborderez peut-être, et en **bleu** les mots que vous ne pensez pas aborder.

Seriez-vous pour aborder tous ces sujets, même ceux entourés en bleu, lors des séances ?

Y a-t-il des sujets avec lesquels vous n'êtes pas à l'aise ? Qu'est-ce que cela implique du point de vue de l'élaboration et de l'organisation des interventions ?

Pensez-vous avoir encore des étapes à franchir ou des réflexions à mener avant d'intervenir sur cette thématique auprès d'adolescents ? Lesquelles ?

CONSTRUIRE UNE SÉANCE

Vous trouverez un peu plus loin des séances « clé en main » pour intervenir auprès d'adolescents. Voici cependant quelques pistes de réflexion pour construire vos propres séances.

Nous vous conseillons d'intervenir à deux et – si possible – une femme et un homme. L'animation en solitaire augmente le risque de sidération ou de dérapage.

L'animation en binôme permet de se partager l'animation : une personne échange avec les participants pendant que l'autre observe les réactions.

En prenant à tour de rôle chacun de ces rôles, vous pourrez ensuite échanger sur vos ressentis et observations pour adapter les séances suivantes.

OBJECTIFS

Comment souhaitez-vous identifier les objectifs des séances de prévention ? Seul, à deux, avec la direction de l'établissement/institution ? Avec les adolescents ?

Vous pouvez diffuser un questionnaire (sur papier ou via une application), laisser une boîte à questions, organiser une première séance pour présenter le projet et recueillir ensuite les questions. Vous pouvez aussi imposer un thème, et adapter la séance si vous voyez que les participants n'accrochent pas.

Quels sont vos objectifs ? Sont-ils incontournables ? Pensez-vous à des indicateurs qui vous permettront de valider l'atteinte de ces objectifs ?

ÉVALUATION

Plusieurs facteurs peuvent vous indiquer le niveau de satisfaction d'un groupe. Vous pouvez demander aux participants de remplir un questionnaire en fin de séance ou plusieurs jours après. Vous pouvez vous appuyer sur des éléments plus ou moins objectifs, comme l'ambiance dans le groupe, le niveau de participation, le nombre de questions posées, le nombre de participants ayant pu s'exprimer lors des séances, votre propre surprise face aux réactions des jeunes.

Si le niveau de satisfaction d'un groupe est négatif, considérerez-vous que ces séances ont été inutiles ? **Attendez-vous une reconnaissance, des remerciements de la part des participants ?** Pensez-vous que c'est leur rôle de vous donner cela ou le vôtre d'attendre cela de leur part ?

LES SÉANCES DE SENSIBILISATION

Nous proposons ici **cinq séances de 1h30 sur le thème du consentement**. Chacune de ces séances s'appuie sur un ou deux épisodes du podcast *OK. Pas OK.* disponible sur le site OnSexprime.fr et sur une ou deux vidéos du site Consentement.info.



Titre : *OK. Pas OK. On en parle.*

Modèle : groupe de parole avec utilisation de médias à télécharger sur le site Violences-Sexuelles.info/seances-ados.

Nombre de séances : 5.

Durée d'une séance : 1h30.

Nombre d'animateurs : 2, si possible une femme et un homme.

Nombre de participants : entre 5 et 35, filles et garçons (mixte).

Âge des participants : entre 13 et 18 ans.

Thèmes abordés : consentement, pornographie, désir, homosexualité, zone grise, contraception, amour.

Compétences psychosociales travaillées : savoir résoudre les problèmes, savoir prendre des décisions, avoir une pensée critique, avoir une pensée créatrice, savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles, avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres, savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions.

Objectifs : apport de connaissances sur les relations amoureuses et sexuelles, développement des compétences psychosociales, réflexion autour des stéréotypes de genre.

Types de support : son, vidéo, dépliant papier ou numérique.

La préparation des séances n'entraîne aucuns frais, mais nécessite un ordinateur, un vidéoprojecteur et des enceintes.

Nous conseillons la distribution de plusieurs supports imprimables aux participants, mais cela est optionnel. Des liens vers les versions numériques peuvent leur être envoyés à la place.

MARIA : C'EST QUOI LE PLAISIR ?



Cette séance aborde le thème du **consentement**.

Préparer :

- Le témoignage audio *OK. Pas OK. : Maria*.
- Le clip *Quand c'est oui c'est oui (la chanson du consentement)*.
- La vidéo *Consentement et agression sexuelle*.
- Le dépliant *Quand c'est oui c'est oui*.

Organisation de la séance :

- 🕒 0h00 / 0h05 **Présentation du cycle de séances**
Présentation des animateurs et du cycle d'interventions (5 minutes)
- 🕒 0h05 / 0h10 **Présentation des objectifs de la séance**
Rappel des objectifs et des règles de la séance (5 minutes)
- 🕒 0h10 / 0h15 **Écoute d'un témoignage**
Écoute du témoignage audio de Maria (5 minutes)

Maria est en seconde, elle a 17 ans, habite avec ses parents en région parisienne. L'année dernière, elle a vécu sur Snapchat une relation forte avec un garçon dont elle est tombée amoureuse. Elle a fini par le rencontrer « en vrai », premier rendez-vous, premiers baisers, tout s'est bien passé, mais au troisième rendez-vous, le garçon a fait pression pour qu'elle lui fasse une fellation.
- 🕒 0h15 / 0h40 **Échanges**
Réactions et échanges autour de l'épisode (25 minutes)

Suggestions de questions à poser aux participants :

- Peut-on sortir avec les ex de ses amis ?
- Peut-on parler de sexe entre amoureux ?
- Peut-on tomber amoureux de quelqu'un que l'on n'a jamais rencontré en vrai ?
- Peut-on avoir des relations sexuelles pour faire plaisir à la personne que l'on aime ?
- Peut-on insister ou forcer quelqu'un à avoir des relations sexuelles ?

🕒 0h40 / 0h45

Visionnage d'une vidéo

Visionnage du clip *La chanson du consentement* (5 minutes)

🕒 0h50 / 1h15

Débat

Réactions et échanges autour de la chanson (25 minutes)

Suggestions de thèmes à débattre avec les participants :

- C'est quoi le consentement ?
- C'est quoi une violence sexuelle ?
- C'est quoi un viol ?

🕒 1h15 / 0h20

Visionnage d'une vidéo

Visionnage de la vidéo *Consentement et agression sexuelle* et distribution du dépliant *Quand c'est oui c'est oui* (5 minutes)

🕒 1h20 / 1h30

Conclusion

Conclusion des animateurs, échanges entre participants sur les ressentis, les frustrations ou découvertes lors de cette séance (10 minutes)

*** Le regard du psy : quels mécanismes sont en jeu ici ?**

La socialisation, ses normes, les attentes personnelles, les croyances et les valeurs dans la sexualité, la motivation sexuelle, l'image corporelle ont une importance cruciale dans la dynamique du désir sexuel. Avoir une relation sexuelle avec autrui, donner son accord, de façon plus ou moins explicite, impose d'interroger son propre désir et de pouvoir le communiquer à l'autre, même s'il s'agit d'un manque de désir.

À travers cette séance, les thèmes de la possessivité et de la jalousie sont aussi abordés. Le sentiment amoureux suppose toujours le risque de la perte de l'objet aimé. Pour autant, tout homme ou femme n'est pas aux prises avec cette question à tel point qu'il s'empêche de s'attacher sur le plan affectif ou qu'il tente de maîtriser la relation par des mécanismes d'emprise, de jalousie, dans un désir de possession exclusif.

Téléchargez les médias sur
[Consentement.info/seances-ados](https://consentement.info/seances-ados)

GEORGIA ET RAPHAËL : DÉSIR ET PEUR

Cette séance aborde le thème des **premiers actes sexuels échangés**, quand se mêlent désir, hésitation et peur de l'inconnu.

Préparer :

- Le témoignage audio *OK. Pas OK.* : Raphaël
- Le témoignage audio *OK. Pas OK.* : Georgia
- La vidéo *Comment savoir si c'est non ?*

Organisation de la séance :

🕒 0h00 / 0h05

Présentation de la séance

Retour rapide sur la séance précédente
(échanges autour des souvenirs et du vécu) (5 minutes)

🕒 0h05 / 0h10

Présentation des objectifs de la séance

Rappel des objectifs et des règles de la séance (5 minutes)

🕒 0h10 / 0h15

Écoute d'un témoignage

Écoute du témoignage audio de Raphaël (5 minutes)

Raphaël est en cinquième, et il fantasme beaucoup sur les filles. À l'occasion de vacances scolaires, il insiste auprès d'une amie pour qu'elle le masturbe.

🕒 0h15 / 0h40

Échanges

Réactions et échanges autour de l'épisode (25 minutes)

Suggestions de questions à poser aux participants :

- Regarder du porno peut-il donner envie de faire des choses plus tôt ? Trop tôt ?
- Peut-on apprendre le sexe en regardant du porno ?
- Quand l'autre reste silencieux, est-ce un feu vert ou un feu rouge ?
- Peut-on insister, pousser quelqu'un à faire quelque chose qu'il ne veut pas ?
- Peut-on passer de l'amitié à l'amour ?



🕒 0h40 / 0h45

Écoute d'un témoignage

Écoute du témoignage audio de Georgia (5 minutes)

À 12 ans, Georgia a très envie d'embrasser un garçon. En position de découverte et sans bien comprendre ce qui lui arrive, elle expérimente des caresses avec un ami de son âge qui va insister et négocier pour tenter d'obtenir qu'elle le masturbe.

🕒 0h45 / 1h10

Débat

Réactions et échanges autour de l'épisode (25 minutes)

Suggestions de thèmes à débattre avec les participants :

- Est-ce aux garçons de faire le premier pas ?
- Comment séduit-on ?
- Comment dit-on à l'autre qu'il nous plaît ?
- Est-ce qu'on peut hésiter, ne pas trop savoir si on a envie d'aller plus loin ?
- Comment savoir si l'autre a envie d'aller plus loin ?

🕒 1h10 / 1h15

Visionnage d'une vidéo

Visionnage de la vidéo *Comment savoir si c'est non ?* (5 minutes)

🕒 1h15 / 1h20

Échanges

Réactions et échanges autour de la vidéo (5 minutes)

🕒 1h20 / 1h30

Conclusion

Conclusion des animateurs, échanges entre participants sur les ressentis, les frustrations ou découvertes lors de cette séance (10 minutes)

* Le regard du psy : quels mécanismes sont en jeu ici ?

Au cours de cette séance, on interroge nos propres représentations, des stéréotypes de genre, de la séduction, de l'amour. La séduction, c'est une manière de communiquer avec l'autre, de lui faire entendre qu'il nous plaît.

Téléchargez les médias sur
[Consentement.info/seances-ados](https://consentement.info/seances-ados)

YOUCEF : ÉCOUTER L'AUTRE

Cette séance aborde le thème de l'écoute de l'autre avant, pendant et après des relations sexuelles.

Préparer :

- Le témoignage audio *OK. Pas OK. : Youcef*
- La vidéo *Comment dire stop ?*

Organisation de la séance :

🕒 0h00 / 0h05

Présentation de la séance

Retour rapide sur la séance précédente
(échanges autour des souvenirs et du vécu) (5 minutes)

🕒 0h05 / 0h10

Présentation des objectifs de la séance

Rappel des objectifs et des règles de la séance (5 minutes)

🕒 0h10 / 0h15

Écoute d'un témoignage

Écoute du témoignage audio de Youcef (5 minutes)

À 14 ans, Youcef ne connaît pas grand-chose à la sexualité. Après avoir échangé en ligne avec un garçon, il le rencontre et vit avec lui ses premières relations sexuelles, sans réel désir.

🕒 0h15 / 0h45

Échanges

Réactions et échanges autour de l'épisode (30 minutes)

Suggestions de questions à poser aux participants :

- Est-ce qu'on peut apprendre les relations amoureuses ? Sexuelles ?
- Peut-on en parler en famille ?
- Peut-on parler d'homosexualité en famille ?
- Peut-on faire confiance à quelqu'un rencontré sur Internet ?
- Comment savoir si on a vraiment envie d'aller plus loin ?
- Peut-on ou doit-on se forcer soi-même à faire quelque chose ?
- Est-ce qu'il y a un moment où il est trop tard pour dire « stop » ?

🕒 0h45 / 0h50

Visionnage d'une vidéo

Visionnage du clip *Comment dire stop ?* (5 minutes)

🕒 0h50 / 1h20

Débat

Réactions et échanges autour de la vidéo (30 minutes)

Suggestions de thèmes à débattre avec les participants :

- Comment peut-on parler de sexualité avant, pendant et après les relations sexuelles ?
- Avez-vous déjà été dans l'impossibilité de dire « stop » à quelqu'un (pas forcément dans le domaine amoureux ou sexuel) ?
- Quelles techniques connaissez-vous pour dire « stop » ou « non » malgré la peur, la honte ou l'inquiétude de décevoir ?

🕒 1h20 / 1h30

Conclusion

Conclusion des animateurs, échanges entre participants sur les ressentis, les frustrations ou découvertes lors de cette séance (10 minutes)

*** Le regard du psy : quels mécanismes sont en jeu ici ?**

C'est le désir qui est à interroger ici, son désir propre et celui de l'autre. Une bonne communication entre les partenaires permet d'entendre le désir de l'autre et son consentement à la relation. De plus, parler, se parler, permet aussi de pouvoir exprimer ses propres limites.



Téléchargez les médias sur
[Consentement.info/seances-ados](https://consentement.info/seances-ados)

AMBRE : ZONE GRISE

Cette séance aborde le thème de la différence d'âge, de la **capacité de discernement**, des violences sexuelles et de leurs limites.

Préparer :

- Le témoignage audio *OK. Pas OK. : Ambre*
- La vidéo *Si j'ai pas dit non, est-ce que c'est un viol ?*
- La vidéo *À partir de quel âge est-ce que je peux consentir ?*



Organisation de la séance :

🕒 0h00 / 0h05

Présentation de la séance

Retour rapide sur la séance précédente
(échanges autour des souvenirs et du vécu) (5 minutes)

🕒 0h05 / 0h10

Présentation des objectifs de la séance

Rappel des objectifs et des règles de la séance (5 minutes)

🕒 0h10 / 0h15

Écoute d'un témoignage

Écoute du témoignage audio d'Ambre (5 minutes)

Ambre a 16 ans, passe une soirée arrosée sur une plage de Biarritz. Elle rencontre un homme plus âgé qui lui plaît beaucoup.

🕒 0h15 / 0h40

Échanges

Réactions et échanges autour de l'épisode (25 minutes)

Suggestions de questions à poser aux participants :

- Peut-on vivre sa première fois avec un inconnu ?
- Est-ce que l'alcool peut inciter à faire des choses que l'on regrettera ensuite (du côté de la victime, du côté de l'auteur) ?
- Est-ce que c'est une agression sexuelle ? Un viol ?
- Qu'est-ce qu'on appelle la « zone grise » ?

🕒 0h40 / 0h45

Visionnage d'une vidéo

Visionnage du clip *Si j'ai pas dit non, est-ce que c'est un viol ?*
(5 minutes)

🕒 0h45 / 1h00

Débat

Réactions et échanges autour de la vidéo (15 minutes)

Suggestions de thèmes à débattre avec les participants :

- La pression des amis peut-elle nous pousser à avoir des relations sexuelles ?
- **La différence d'âge pose-t-elle un problème ?**
- À partir de quel âge peut-on avoir des relations sexuelles ?

🕒 1h00 / 1h05

Visionnage d'une vidéo

Visionnage de la vidéo *À partir de quel âge est-ce que je peux consentir ?* (5 minutes)

🕒 1h05 / 1h20

Débat

Réactions et échanges autour de la vidéo (15 minutes)

Suggestions de thèmes à débattre avec les participants :

- L'arrivée de la puberté signifie-t-elle automatiquement que l'on est prêt à avoir des relations sexuelles ?
- **A-t-on le droit d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un de plus jeune ? Avec quelqu'un de plus âgé ?**

🕒 1h20 / 1h30

Conclusion

Conclusion des animateurs, échanges entre participants sur les ressentis, les frustrations ou découvertes lors de cette séance (10 minutes)

*** Le regard du psy : quels mécanismes sont en jeu ici ?**

Il n'est pas rare qu'à l'adolescence on observe un décalage entre le désir ressenti (ce que l'on projette d'une relation amoureuse) et ce que l'on se sent prêt à vivre dans la réalité, avec l'autre. Ambre paraît regretter le choix qu'elle a fait, d'avoir une relation sexuelle avec cet homme, acte auquel elle dit s'être pourtant présentée consentante. Dans certaines situations, on peut même se retrouver coupé de ses émotions, de son corps, et vivre les choses un peu comme en mode automatique. Parfois, des sentiments et des souvenirs peuvent revenir après coup, ce qui donne une autre lecture des événements.

Téléchargez les médias sur
Consentement.info/seances-ados

LÉA ET CLÉO : PREMIÈRES FOIS

Cette séance aborde le thème de la **contraception**, des **lieux de soutien**, puis conclut sur une note positive avec **une relation sexuelle souhaitée et appréciée**.

Préparer :

- Le témoignage audio *OK. Pas OK. : Léa*
- Le témoignage audio *OK. Pas OK. : Cléo*

Organisation de la séance :

🕒 0h00 / 0h05

Présentation de la séance

Retour rapide sur la séance précédente
(échanges autour des souvenirs et du vécu) (5 minutes)

🕒 0h05 / 0h10

Présentation des objectifs de la séance

Rappel des objectifs et des règles de la séance (5 minutes)

🕒 0h10 / 0h15

Écoute d'un témoignage

Écoute du témoignage audio de Léa (5 minutes)

Lors de sa première relation sexuelle, à l'âge de 16 ans, lors d'une colo, Léa a une première relation sexuelle, sans protection. Son copain de 19 ans lui propose de se retirer avant d'éjaculer.

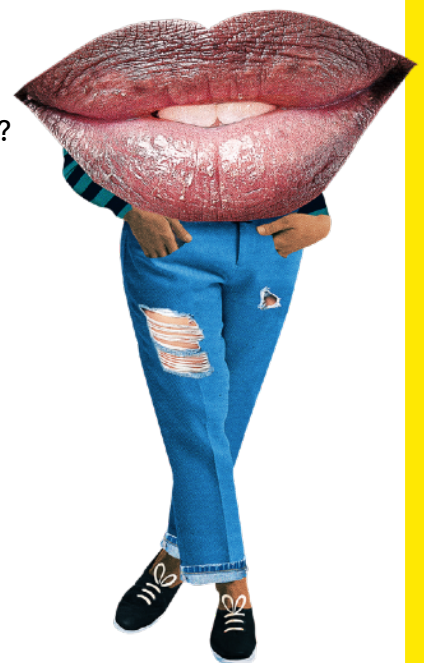
🕒 0h15 / 0h40

Échanges

Réactions et échanges autour de l'épisode (25 minutes)

Suggestions de questions à poser aux participants :

- Quelles méthodes de contraception connaissez-vous ?
- À quoi sert le préservatif ?
- C'est quoi le planning familial ?
- C'est quoi une IVG ?



🕒 0h40 / 0h45

Écoute d'un témoignage

Écoute du témoignage audio de Cléo (5 minutes)

Alors qu'elle est en vacances dans un camping, Cléo rencontre un garçon avec qui elle se sent très heureuse et en confiance.

🕒 0h45 / 1h10

Échanges

Réactions et échanges autour de l'épisode (25 minutes)

Suggestions de questions à poser aux participants :

- Comment sait-on quand on est prêt ?
- Comment déclare-t-on sa flamme ?
- Comment met-on un terme à une relation ?
- Comment se parle-t-on de sentiments ?
- Comment parle-t-on de sexe ?

🕒 1h10 / 1h30

Conclusion du cycle de séances

Conclusion des animateurs, échanges entre participants sur les ressentis, les frustrations ou découvertes lors de ces séances (20 minutes)

* Le regard du psy : quels mécanismes sont en jeu ici ?

Léa présente une forme d'insouciance dans ses relations ; elle ne se pose pas la question de se protéger et de protéger l'autre. Elle s'inscrit dans une forme de déni de la réalité et des conséquences qu'une relation sexuelle peut engendrer (infections sexuellement transmissibles ou grossesse), qu'il n'est pas rare d'observer chez les adolescents.

Cléo est en confiance avec son partenaire. Leur capacité à verbaliser leurs émotions et ressentis et à entendre et tenir compte de ceux du partenaire leur permet de partager une relation sexuelle épanouissante et du plaisir.

Téléchargez les médias sur
[Consentement.info/seances-ados](https://consentement.info/seances-ados)



BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE

Vous trouverez une bibliographie complète sur **Consentement.info/seances-ados**.

- *Cahier de bonheur (rien que) pour les ados* (Association Une Vie)
- *Programme EdSens® d'éducation à la vie affective* (Association Une Vie)
- *Les premières fois* (Santé publique France)
- *Le signalement d'un mineur en danger* (Violences-Sexuelles.info)
- *Les comportements sexuels des enfants* (Violences-Sexuelles.info)
- *Les infractions sexuelles* (Violences-Sexuelles.info)
- *Questions d'ados* (Santé publique France)

- Consentement Info : <https://consentement.info/>
- Non au harcèlement : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>
- OnSEXprime : <https://www.onsexprime.fr/>
- QuestionSexualité : <https://questionsexualite.fr/>
- Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- Violences Sexuelles Infos : <https://violences-sexuelles.info/>
- EdSens® : <https://edsens.fr/>

Cet ouvrage a été conçu par le CRIAVS Île-de-France (criavs.fr),
avec le soutien financier de Santé publique France.



Aider à exprimer et à entendre le consentement

AVEC LES PODCASTS **ONSexPRIME**

SÉANCES DE SENSIBILISATION AUPRÈS D'ADOLESCENTS



Cet ouvrage propose des séances « clé en main » de sensibilisation à la notion de consentement sexuel, afin d'aider les intervenants auprès d'adolescents à mettre en place des séances.

Il propose à la fois des apports théoriques et des conseils pratiques pour aider à la mise en place de ces interventions.

C'est un support de prévention des violences sexuelles, pouvant être utilisé par les intervenants en éducation à la vie affective, les enseignants, les éducateurs, les psychologues, les animateurs et d'autres adultes, dans un cadre institutionnel ou associatif.

